G20
SOUTH AFRICA 2025

COMITÉ EXTRAORDINAIRE DU G20 D'EXPERTS INDÉPENDANTS SUR LES INÉGALITÉS MONDIALES

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Commandé par la Présidence sud-africaine du G20
Novembre 2025

Solidarity

Equality

Sustainability

Ce rapport est dirigé et rédigé par le Comité extraordinaire d'experts indépendants sur les inégalités mondiales du G20 2025, présidé par Joseph E. Stiglitz et composé d'Adriana Abdenur, Winnie Byanyima, Jayati Ghosh, Imraan Valodia et Wanga Zembe.

Le Comité extraordinaire exprime sa gratitude au président de l'Afrique du Sud, Son Excellence Cyril Ramaphosa, pour avoir constitué le Comité extraordinaire du G20 pour la présidence sud-africaine du G20 en 2025 et pour lui avoir confié la publication de ce rapport.

1. INTRODUCTION

Les inégalités constituent l'un des problèmes les plus urgents dans le monde aujourd'hui, générant de nombreux autres problèmes dans les économies, les sociétés et les politiques.

Elle rend la vie des gens plus précaire, suscitant un sentiment d'injustice qui engendre frustration et ressentiment. Cela nuit à la cohésion sociale et politique, érodant la confiance des citoyens dans les autorités et les institutions. Il en résulte une instabilité politique, une perte de confiance dans la démocratie, une recrudescence des conflits et un désintérêt pour la coopération internationale. Les inégalités affectent également notre capacité à relever les défis planétaires.

Les inégalités ne sont pas une fatalité ; il est nécessaire et possible de les combattre. Les inégalités résultent de choix politiques qui reflètent des attitudes éthiques et morales, ainsi que des compromis économiques. Il ne s'agit pas seulement d'une préoccupation pour les pays individuels, mais d'une préoccupation mondiale qui devrait figurer à l'ordre du jour international – et donc à celui du G20.

Les inégalités ont des effets transfrontaliers importants, et les règles mondiales en matière de commerce, de finance, d'investissement et de connaissances sont des déterminants clés des inégalités au sein des pays et entre eux. Certains de ces déséquilibres dans la répartition des revenus et des richesses au sein des pays et entre eux résultent de la mondialisation, qui est motivée non seulement par les avantages de l'intégration économique mondiale, mais aussi par les intérêts des grandes entreprises et des institutions financières.

Une action mondiale concertée pour réduire les niveaux d'inégalité nécessite un engagement collectif et une coordination internationale.

Notre comité a été chargé par la présidence sud-africaine du G20 de fournir un rapport sur l'état des connaissances en matière d'inégalité mondiale. Nos travaux couvrent les dimensions interdépendantes des inégalités, leurs causes, leurs conséquences et leurs tendances récentes. Nous proposons également des politiques susceptibles de remédier à leurs effets les plus néfastes. Le présent résumé de nos conclusions s'appuie sur les discussions menées au sein du comité et sur de nombreuses consultations avec d'autres experts ; le rapport complet contient des discussions et des données plus détaillées. Les deux documents se terminent par une série de recommandations, notamment une proposition spécifique visant à créer un nouvel organisme international permanent chargé d'évaluer et de surveiller les inégalités à l'échelle mondiale.

Encadré : Quelques faits marquants sur les inégalités

- À l'échelle nationale, 83 % des pays présentent une forte inégalité des revenus (selon la définition de la Banque mondiale, qui considère comme « forte inégalité » un coefficient de Gini supérieur à 0,4). Ces pays représentent 90 % de la population mondiale.
- À l'échelle mondiale, les inégalités de revenus entre tous les individus dans le monde ont diminué depuis 2000, en grande partie grâce au développement économique de la Chine. Toutefois, elles restent très élevées, avec un coefficient de Gini de 0,61.
- Les inégalités de richesse sont bien plus importantes que les inégalités de revenus. À l'échelle mondiale, entre 2000 et 2024, les 1 % les plus riches ont accaparé 41 % de toutes les nouvelles richesses, contre seulement 1 % pour la moitié la plus pauvre de l'humanité.
- Les 1 % les plus riches ont vu leur richesse moyenne augmenter de 1,4 million de dollars américains depuis 2000, tandis que les personnes appartenant à la moitié la plus pauvre de l'humanité ont vu leur richesse augmenter en moyenne de 485 dollars américains au cours de la même période (en dollars américains constants de 2024).
- Une personne sur quatre dans le monde (2,3 milliards) est confrontée à une insécurité alimentaire modérée ou grave, c'est-à-dire qu'elle doit régulièrement sauter des repas, soit une augmentation de 335 millions depuis 2019.

Les inégalités sont un choix politique. Ces tendances négatives peuvent être inversées.

Un panel international sur les inégalités (IPI), comme nous le proposons au chapitre 5, pourrait suivre ces tendances en matière d'inégalités et évaluer les forces qui y contribuent.

2. TENDANCES EN MATIÈRE D'INÉGALITÉ

Les inégalités entre pays, mesurées de manière globale, semblent avoir diminué, en raison de l'augmentation du revenu par habitant dans certains pays très peuplés comme la Chine et l'Inde, ce qui a quelque peu réduit la part des pays à revenu élevé dans le PIB mondial. Certains des aspects les plus graves de la pauvreté et de la privation se sont améliorés, des centaines de millions de personnes étant sorties de la pauvreté, principalement en Chine, mais aussi ailleurs. Cependant, la pandémie de COVID-19 a interrompu cette tendance positive dans de nombreux pays à faible revenu ; ces dernières années ont également été marquées par une augmentation absolue de la faim et de l'insécurité alimentaire.

Néanmoins, les divergences entre les pays restent importantes, en particulier entre les plus riches et les plus pauvres. Les divergences entre certaines régions se sont accrues, par exemple entre une grande partie de l'Europe occidentale et l'Afrique subsaharienne.

Les inégalités de richesse sont beaucoup plus concentrées que les inégalités de revenus. Même là où les inégalités de revenus n'ont pas augmenté (et dans certains cas, ont même diminué), les inégalités de richesse restent élevées. Selon la plupart des indicateurs, elles ont augmenté dans la plupart des pays au cours des quarante dernières années.

Les inégalités de richesse ont tendance à s'accentuer, car les intérêts composés augmentent les fortunes et, en l'absence d'impôts successoraux efficaces, la richesse se transmet d'une génération à l'autre, ce qui nuit à la mobilité sociale et à l'efficacité économique.

Dans toutes les grandes régions, la richesse privée a augmenté au cours des deux dernières décennies, parfois de manière assez spectaculaire, tandis que la richesse publique a stagné ou diminué.

L'augmentation mondiale des revenus et de la richesse dans le haut de l'échelle est particulièrement préoccupante, les personnes les plus riches (les 0,01 % les plus riches) obtenant une part croissante du revenu et de la richesse nationaux. Les données du World Inequality Lab montrent que les 10 % les plus riches de la population mondiale représentent 54 % du revenu mondial total et 74 % de la richesse mondiale totale.

On observe également un affaiblissement des classes moyennes dans de nombreuses régions du monde, qui se traduit par une plus grande précarité des revenus et des conditions de vie matérielles. Dans certains pays, il existe des preuves manifestes d'un effondrement de la classe moyenne, ce qui peut avoir des conséquences importantes pour la stabilité économique et politique.

Les inégalités existent à plusieurs niveaux. Si les inégalités économiques (en termes de revenus et d'actifs) ont tendance à être fortement corrélées aux inégalités dans d'autres domaines (santé, éducation, emploi, conditions de logement, exposition aux risques environnementaux, participation aux processus politiques, accès à la justice, etc.), l'ampleur de cet effet varie car il dépend également en grande partie des politiques publiques. En outre, au sein des pays, il existe des inégalités qui se recoupent en raison de la classe sociale, du sexe, de la race et de l'origine ethnique. Le lieu de résidence et le statut de résident ou de migrant peuvent entraîner de multiples privations ou, à l'inverse, des privilèges et un pouvoir multidimensionnels pour quelques-uns. Cela est également évident au niveau mondial : les ultra-riches du monde entier sont généralement des hommes blancs vivant dans des pays riches.

Il existe également une forte corrélation entre les inégalités en matière d'opportunités et les inégalités en matière de résultats. Dans la plupart des pays, les perspectives d'avenir des jeunes dépendent fortement des revenus et du niveau d'éducation de leurs parents, mais c'est encore plus vrai dans certains pays. Ici, comme dans de nombreux aspects des inégalités, il existe souvent de grands écarts entre les faits et la perception des gens, comme en témoigne la rhétorique populaire. Par exemple, alors que les États-Unis sont souvent décrits comme une « terre d'opportunités », les données montrent que la mobilité y est moins importante que dans de nombreux autres pays et que le « rêve américain » est, dans une large mesure, un mythe. Les pièges de la pauvreté, où les chances de sortir des déciles inférieurs de la distribution des revenus et des richesses sont limitées, font partie du paysage dans de nombreux pays, sinon dans la plupart.

Au chapitre 4, nous évaluons certains des principaux facteurs d'inégalité. Nous notons ici qu'il existe à la fois des forces structurelles à long terme (par exemple, le passage d'une économie manufacturière à une économie de services, les changements technologiques et la mondialisation) et des forces à court terme (par exemple, la pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine, l'inflation post-pandémique et la récente interruption des modèles commerciaux établis de longue date) qui affectent les économies. Les forces structurelles ont par exemple conduit à une augmentation des inégalités dans les pays avancés au début de l'industrialisation, suivie d'une période de diminution des inégalités, en particulier pendant la Seconde Guerre mondiale et les deux décennies qui ont suivi, puis d'une ère de forte augmentation des inégalités.

D'autre part, au début de cette décennie, des forces à court terme très variables ont souvent dominé. Le soutien massif et largement égalitaire apporté en réponse à la pandémie de COVID-19 a réduit les inégalités de revenus dans des pays comme les

États-Unis, même s'il a accru les inégalités en matière d'éducation et d'emploi. Dans de nombreux autres pays, la pandémie et ses conséquences ont à la fois reflété et intensifié les inégalités existantes. À bien des égards, la COVID-19 a marqué un tournant dans les inégalités mondiales en matière de santé. Les gouvernements des pays riches ont utilisé les règles internationales en matière de propriété intellectuelle (PI) et d'autres stratégies pour s'assurer de recevoir la majeure partie des vaccins, laissant de nombreuses personnes dans les pays à faible et moyen revenu tomber malades, être hospitalisées et, dans de trop nombreux cas, mourir.

3. LES CONSÉQUENCES DE L'INÉGALITÉ

Les inégalités, en particulier lorsqu'elles sont extrêmes, ont de nombreuses conséquences négatives sur les plans économique, politique et social, qui interagissent entre elles et exacerbent leurs effets néfastes.

Le manque de revenus a des effets négatifs évidents sur les personnes. Elles souffrent de la faim et peuvent ne pas bénéficier de soins de santé adéquats ; leurs enfants peuvent être mal nourris et ne pas recevoir l'éducation dont ils ont besoin pour réaliser leur potentiel, ce qui contribue au cercle vicieux de la pauvreté et à sa transmission intergénérationnelle.

Il y a également des conséquences négatives sur les performances globales de l'économie. Il devrait être évident que si une part importante de la population ne bénéficie pas d'une éducation, de soins de santé ou d'une alimentation adéquats, elle ne pourra pas être pleinement productive et l'ensemble de l'économie ne fonctionnera pas aussi bien qu'elle le pourrait.

Les personnes aux revenus les plus faibles ou travaillant dans le secteur informel, en particulier dans les pays où les systèmes de sécurité sociale sont faibles, sont très vulnérables aux chocs négatifs.

Dans les pays où la mobilité sociale ascendante est limitée, les aspirations peuvent également être restreintes, ce qui peut freiner les investissements productifs. Les inégalités ont d'autres conséquences sociales aux répercussions économiques : il est prouvé que, dans de nombreux contextes, les inégalités sont associées à une hausse de l'endettement personnel ou des ménages, ce qui a des implications pour la stabilité économique.

De nombreuses sources d'inégalités ont elles-mêmes des effets économiques néfastes importants. Par exemple, le pouvoir de marché augmente les revenus des propriétaires d'entreprises (qui font pour la plupart partie des riches), diminue les revenus réels des travailleurs et fausse l'allocation des ressources, ce qui entraîne des inefficacités. La richesse tirée des entreprises d'exploitation des ressources naturelles insuffisamment réglementées enrichit les propriétaires au détriment du bien-être du reste de la société, tandis que les processus d'extraction et de production compromettent la durabilité environnementale.

La richesse peut nuire à la démocratie, car les personnes très riches peuvent exercer une influence disproportionnée sur l'économie et la politique. Les inégalités économiques ont tendance à se traduire par des inégalités politiques, notamment en matière d'accès à la justice ou de participation au processus politique. Dans de nombreux pays, les médias sont contrôlés par les ultra-riches, ce qui leur confère un rôle dominant dans le discours sociétal. Ce problème a été exacerbé par l'avènement des réseaux sociaux et des plateformes technologiques, qui ont placé le contrôle de la place publique du XXIe siècle entre les mains d'une poignée de personnes.

Les inégalités mondiales nuisent à la performance économique mondiale, car elles entrainent des répercussions transfrontalières. Les plus évidentes concernent l'environnement et la santé publique. Les émissions excessives de carbone générées par la consommation effrénée des plus riches de la planète contribuent au changement climatique, avec des effets néfastes sur l'économie mondiale et la planète. Les privations en matière de santé dans un pays peuvent permettre aux agents pathogènes de se développer et d'être ensuite transportés ailleurs, donnant lieu, dans le pire des cas, à une pandémie.

La perspective qui s'est imposée au cours des quinze dernières années est que la réduction des inégalités peut contribuer positivement aux performances économiques, dans toutes leurs dimensions . Cela diffère nettement de l'opinion dominante des décennies précédentes, qui considérait qu'il y avait un compromis à faire : il fallait sacrifier les performances pour réduire les inégalités. Le consensus de notre comité est conforme à celui du Fonds monétaire international (FMI), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de nombreuses recherches indépendantes récentes. Bien que les preuves directes utilisant des données macroéconomiques agrégées entre diverses mesures de la performance économique et des inégalités ne soient pas tout à fait concluantes, le comité estime que les preuves indirectes – représentant les différents canaux par lesquels les inégalités affectent la performance économique à court et à long terme – sont suffisamment convaincantes pour étayer les conclusions ci-dessus.

Si les conséquences économiques sont importantes, notre comité a convenu que les effets les plus préoccupants pourraient concerner la politique et la démocratie. Les inégalités économiques se traduisent généralement par des inégalités politiques, bien que leur ampleur dépende des règles du jeu politique, par exemple l'influence des contributions

politiques, le rôle des portes tournantes, les réglementations en matière de transparence et de conflits d'intérêts, et la question de savoir si et dans quelle mesure les très riches sont autorisés à dominer les médias traditionnels et sociaux.

Les effets politico-économiques se répercutent ensuite, renforçant les inégalités économiques en raison de l'introduction de règles (décrites plus en détail au chapitre 4) qui favorisent les riches et les puissants, mais nuisent aux performances économiques nationales et mondiales. Il convient notamment de noter que la déréglementation financière, accompagnée de la suppression des contrôles des capitaux, a conduit à la crise financière de 2008, avec des effets contagieux pour le monde entier.

De plus, de nombreux travailleurs se sentent de plus en plus mécontents de la situation économique. Ils réagissent aux forces de polarisation sociale et politique, notamment en marginalisant et en excluant des personnes telles que les migrants. Ces actions créent des menaces supplémentaires pour la démocratie. (De même, si la mondialisation, telle qu'elle a été gérée, a contribué à certains aspects des inégalités mondiales et aux tensions économiques ressenties dans certains pays, les récentes attaques dont elle fait l'objet minimisent l'importance des politiques nationales complémentaires et menacent la capacité à tirer parti des avantages potentiels de la coopération mondiale).

La force des démocraties est souvent associée à ceux qui se situent au milieu de la distribution des revenus. Ainsi, l'érosion de la classe moyenne dans certains pays, mentionnée au chapitre 2, contribue très certainement à l'affaiblissement de la démocratie dans ces pays.

4. FACTEURS D'INÉGALITÉ

Deux facteurs généraux sous-tendent la plupart des inégalités existantes.

Le premier est la répartition des revenus du marché. Les politiques qui modifient cette répartition sont appelées politiques de pré-répartition. Les revenus du marché sont déterminés par deux éléments :

- La répartition de la propriété des actifs, non seulement les actifs financiers, mais aussi les compétences et les réseaux sociaux (capital social) qui sont essentiels pour augmenter les salaires des travailleurs.
- La répartition des revenus entre le travail, le capital et les rentes (y compris le pouvoir de marché et les lois et réglementations qui affectent le pouvoir des entreprises, la capacité des entreprises à exploiter les travailleurs et celle des dirigeants à tirer des rentes des entreprises). Ces règles et réglementations qui affectent la manière dont les revenus du marché sont répartis sont à leur tour influencées par l'interaction entre le pouvoir politique et le pouvoir économique.

Le deuxième élément concerne les politiques publiques qui influent sur la redistribution des revenus. Cela concerne également deux aspects :

- Les impôts et les transferts, par exemple l'imposition progressive des revenus qui réduit les inégalités de revenus sur le marché du travail.
- Les dépenses publiques, telles que celles consacrées aux soins de santé, réduisent directement les inégalités de revenus lorsque les services correspondants sont gratuits ou subventionnés, car les familles n'ont pas besoin de dépenser (ou de dépenser autant) pour y accéder, ce qui bénéficie davantage aux personnes à faibles revenus.

Bien sûr, plusieurs politiques concernent les deux aspects : un renforcement des droits de succession peut empêcher l'accumulation des inégalités de richesse entre les générations.

De nombreuses inégalités existantes résultent de processus historiques, politiques, économiques et sociaux, qui ont également une incidence sur les institutions et les politiques. Ensemble, ceux-ci ont une incidence sur les salaires, les bénéfices et les loyers, ainsi que sur la répartition des revenus du marché et des revenus après transferts et impôts.

Historiquement, la divergence entre les pays riches du « Nord » et le reste du monde a commencé avec la révolution industrielle, lorsque les revenus par habitant en Europe et dans quelques autres pays ont commencé à augmenter de manière significative après des siècles de stagnation. Cette divergence s'est poursuivie pendant la période coloniale, du XVIIIe siècle au milieu du XXe siècle, lorsque l'économie de nombreuses colonies était structurée de manière à permettre l'extraction des matières premières au moindre coût, que les personnes les plus riches possédaient les meilleures terres et que la discrimination raciale et sexuelle était utilisée pour alimenter le processus d'extraction. Les disparités de revenus entre les pays se sont depuis atténuées, mais restent très élevées. Des réformes sont en cours sur la scène internationale qui pourraient réduire davantage ces écarts. De plus, si l'écart entre les marchés émergents et les pays avancés s'est réduit, le fossé entre les pays les plus riches et les plus pauvres est particulièrement persistant, d'où la nécessité de réformer les politiques qui contribuent à prolonger ces inégalités. Au sein des sociétés, les politiques et les processus agissent de diverses manières sur les inégalités. Des facteurs d'égalisation, tels que l'amélioration de l'accès à l'éducation, peuvent coexister avec des facteurs de déséquilibre, tels que ceux liés aux modèles matrimoniaux et successoraux qui perpétuent les élites. Les uns et les autres

peuvent être fortement influencés par les politiques publiques, mais en l'absence d'une action publique forte, ils peuvent donner lieu à des cercles vicieux qui perpétuent et accentuent les inégalités, les forces de déséquilibre se renforçant mutuellement. En l'absence de programmes publics, les personnes à faibles revenus peuvent être incapables de fournir des soins de santé, une alimentation et une éducation adéquats à leurs enfants, qui seront alors condamnés à une vie de pauvreté. Les personnes à revenus élevés peuvent épargner davantage et obtenir des rendements élevés sur leurs investissements, ce qui leur permet de transmettre plus de richesse à leurs enfants (en l'absence d'impôts progressifs sur les successions), ce qui perpétue et accentue les inégalités de richesse. Une grande partie de l'augmentation des inégalités observée dans de nombreux pays au cours des dernières décennies peut être attribuée à l'affaiblissement des forces d'équilibrage et au renforcement des forces de déséquilibre.

Partout dans le monde, les grandes entreprises et les élites riches exercent leur influence et déterminent parfois même les lois, les réglementations et les politiques monétaires et fiscales à leur avantage. Cela s'est traduit par une série de politiques économiques mises en œuvre dans la plupart des pays du monde au cours des trois dernières décennies, telles que la libéralisation des marchés financiers et l'affaiblissement des politiques de concurrence.

Plusieurs de ces politiques ont directement conduit à une augmentation des inégalités. La déréglementation du marché du travail et la législation visant à restreindre les syndicats ont réduit le pouvoir des travailleurs par rapport au capital. Les règles régissant les entreprises ont changé dans de nombreux pays, réduisant la capacité des États à limiter le pouvoir des monopoles et tendant à faire prévaloir la primauté juridique des rendements pour les actionnaires sur les droits des autres parties prenantes. La fiscalité est devenue moins progressive, les taux d'imposition effectifs des entreprises et des particuliers les plus riches ayant considérablement baissé dans la plupart des pays, et le recours à une fiscalité régressive, comme la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), s'est accru. La privatisation partielle de l'éducation dans certains pays, en particulier dans le contexte d'un faible niveau ou d'une baisse des droits de succession, a conduit à une plus grande transmission intergénérationnelle des inégalités.

La déréglementation des marchés financiers a aggravé cette situation en générant une volatilité susceptible d'entraîner des crises, avec des effets particulièrement néfastes pour les plus démunis. Dans de nombreux endroits, le secteur financier a moins bien réussi à fournir des crédits aux petites et moyennes entreprises, entravant ainsi la mobilité ascendante. La mondialisation a permis des niveaux beaucoup plus élevés d'évasion et de fraude fiscales. La privatisation des entreprises et des services publics dans des secteurs tels que l'énergie, l'eau, les transports, l'éducation et la santé a fait grimper les bénéfices des entreprises et les prix pour les consommateurs. Cela a réduit l'accès des pauvres à ces services et a abaissé leur niveau de vie.

Sur le plan macroéconomique et budgétaire, ces politiques structurelles, et les crises qu'elles ont souvent précipitées, se sont généralement accompagnées de mesures d'austérité importantes, avec des taux d'intérêt élevés et un assainissement budgétaire. Ces mesures comprenaient des réductions des dépenses publiques qui ont affecté l'accès des citoyens ordinaires aux biens et services essentiels. Cela a entraîné une augmentation supplémentaire des inégalités, avec des effets particulièrement néfastes pour les femmes et les groupes socialement marginalisés ou moins autonomes.

Les institutions et les politiques reflètent la culture et la pensée plus larges des personnes qui jouent un rôle dominant dans leur création. Comme nous l'avons noté, les niveaux élevés d'inégalité économique se traduisent par des inégalités politiques lorsque seule une élite restreinte façonne le système. À son tour, ce système économique façonne la population et ses perceptions, ce qui peut entraîner encore plus d'instabilité, car une élite restreinte perpétue et renforce ce système.

Les niveaux élevés d'inégalités sapent la confiance entre les individus et dans les institutions, et cela est d'autant plus vrai si les inégalités résultent de règles établies sous l'influence disproportionnée des riches. Ces problèmes sont exacerbés si le système économique favorise l'égoïsme et la cupidité plutôt que la coopération, et la maximisation des profits plutôt que d'autres valeurs, telles que l'honnêteté. La situation est encore aggravée par le fait que le manque d'opportunités pour les plus démunis est associé à des pièges de pauvreté et que les niveaux élevés d'inégalités conduisent à un manque d'aspirations.

Le contexte international

L'architecture économique et juridique internationale mise en place au cours des dernières décennies a contribué de manière significative aux inégalités nationales et mondiales. Nous avons constaté que les réglementations nationales ont une incidence sur les inégalités au sein d'un pays. Dans certains domaines, les réglementations internationales sont un facteur déterminant de ces réglementations. Les réglementations internationales ont également une incidence directe sur le fonctionnement des forces du marché, ce qui peut avoir des répercussions directes sur les inégalités tant au sein d'un pays qu'entre les pays.

La mondialisation, sous toutes ses formes, a eu une incidence sur la répartition des revenus au sein des pays et entre eux. Des études antérieures ont par exemple souligné que le commerce des marchandises remplaçait en partie la circulation de la main-d'œuvre et des capitaux, ce qui impliquait que, sur les marchés concurrentiels des pays avancés, les revenus des travailleurs, en particulier ceux des travailleurs moins qualifiés, seraient réduits, exacerbant ainsi les inégalités de revenus sur le marché.

Des études plus récentes ont reconnu que la part des salaires dans le revenu national – en particulier pour les travailleurs moins qualifiés – a diminué dans presque tous les pays. L'une des explications est que l'intégration accrue des échanges commerciaux, la plus grande mobilité des capitaux à travers les frontières et les nouvelles technologies utilisées dans la production ont réduit le pouvoir de négociation des travailleurs moins qualifiés partout dans le monde, affectant à la fois les salaires et les conditions de travail. La plus grande variation des salaires s'est accompagnée d'une plus grande précarité de l'emploi et d'une plus grande informalité pour les travailleurs situés au bas de l'échelle.

Les progrès technologiques récents, en particulier dans le domaine de la numérisation et de l'intelligence artificielle, peuvent accroître les inégalités au sein des pays et entre eux, même s'ils apportent certains avantages. S'il est possible d'utiliser les politiques fiscales pour redistribuer les revenus des gagnants vers les perdants au sein d'un même pays, les effets sont plus problématiques lorsque ceux qui en bénéficient vivent dans des pays différents de ceux qui n'en bénéficient pas.

Les politiques macroéconomiques ont exacerbé ces disparités internationales en matière de revenus du travail. Nous avons précédemment souligné que les réductions des dépenses liées à l'austérité touchent de manière disproportionnée les personnes situées au bas et au milieu de l'échelle des revenus ; cependant, leurs effets macroéconomiques sur le marché du travail touchent également de manière disproportionnée les personnes situées au bas de l'échelle. Une grande partie de la volatilité dans les pays en développement est liée à des chocs provenant de l'étranger. La libéralisation financière et commerciale a exposé les petits pays en particulier à davantage de chocs, avec un impact macroéconomique plus important.

Les accords de propriété intellectuelle ont permis au secteur privé de créer des monopoles sur les connaissances et les technologies essentielles, notamment celles qui sont indispensables pour faire face aux crises de santé publique, au changement climatique et à d'autres défis environnementaux. Aujourd'hui, ces règles ont conduit à d'importants transferts nets des pays en développement vers leurs homologues développés. En privant les pays en développement de l'accès à des produits de santé essentiels (tels que les vaccins pendant la pandémie de COVID-19, comme indiqué au chapitre 2), elles ont contribué au cercle vicieux des inégalités en matière de santé, documenté par le Conseil mondial sur les inégalités, le sida et les pandémies, selon lequel les personnes à faible revenu sont plus susceptibles d'être confrontées à des risques sanitaires, notamment liés aux pandémies, ce qui a des effets négatifs sur leur capacité à gagner leur vie et les rend encore plus vulnérables.

La « libéralisation » des flux financiers ne visait pas tant à éliminer les réglementations qu'à mettre en place des réglementations et un système juridique favorisant les créanciers et les détenteurs privés d'actifs financiers au détriment des droits des débiteurs et des autres parties prenantes. Cela a été associé à une plus grande volatilité financière ainsi qu'à des crises périodiques de la dette souveraine. Celles-ci ont ravagé la vie des populations des pays débiteurs, mais n'ont souvent eu qu'un impact marginal sur les revenus et la richesse des créanciers riches.

Le système fiscal international actuel, largement reconnu comme obsolète, permet aux multinationales et aux personnes extrêmement riches d'échapper à une imposition équitable, dans la mesure où elles paient généralement des taux d'imposition inférieurs à ceux des personnes moins aisées. Il permet également la persistance et l'expansion des flux financiers illicites, qui ont eu un effet particulièrement néfaste sur la région la plus pauvre du monde, l'Afrique subsaharienne.

Ce sont là quelques-unes des nombreuses caractéristiques de l'économie internationale qui peuvent être fortement influencées par les décisions et les actions des gouvernements du G20. Il est donc essentiel que les dirigeants du G20 s'impliquent étroitement dans cette question, reconnaissent l'ampleur et l'urgence du problème, tiennent compte à la fois des causes et des conséquences des inégalités, mènent des politiques pour y remédier et corrigent ses aspects les plus pernicieux.

5. PROPOSITION POUR UN PANEL INTERNATIONAL SUR LES INÉGALITÉS

L'une des principales conclusions de notre comité est que les décideurs politiques manquent souvent d'informations suffisantes, fiables ou accessibles sur les tendances en matière d'inégalités et sur les répercussions des politiques proposées sur les inégalités, sous toutes leurs formes. Nous recommandons donc, à titre de demande immédiate et prioritaire de ce comité au G20, la création d'un nouvel organisme, un « Panel international sur les inégalités » (IPI), chargé d'aider les gouvernements

et les agences multilatérales en leur fournissant des évaluations et des analyses faisant autorité en matière d'inégalités. Ces analyses éclaireraient et renforceraient l'élaboration des politiques.

Cet organisme pourrait être inauguré sous la direction de la présidence sud-africaine du G20 et bénéficier du soutien volontaire des pays champions (sans se limiter aux membres du G20), les agences multilatérales étant les principales parties prenantes.

Le Panel serait un organisme technique axé sur les données et l'analyse pertinente pour les politiques (et non sur la défense des intérêts). Il ne mènerait pas directement de recherches, mais surveillerait les recherches existantes et nouvelles, évaluerait les lacunes dans les connaissances et la disponibilité de données de qualité. Il produirait des évaluations périodiques pertinentes pour l'élaboration des politiques sur les facteurs, la mesure et les impacts des inégalités de revenus et de richesse, ainsi que leur relation avec les inégalités dans d'autres domaines, tels que la santé et les opportunités. D'une importance particulière pour le G20, il identifierait les tendances et les processus en mettant particulièrement l'accent sur l'architecture internationale. Sur la base de ces évaluations, il formulerait des recommandations sur les besoins en matière de recherche supplémentaire.

Un groupe d'experts diversifié sur le plan géographique et disciplinaire pourrait être sélectionné pour exercer ses fonctions de manière indépendante, avec le soutien d'un secrétariat léger et agile. Nous envisageons que l'organisation puisse prendre la forme d'une structure distribuée avec des groupes de travail, comprenant des universitaires non-membres du groupe d'experts, si nécessaire, afin d'accroître l'expertise dans les nombreux domaines liés aux inégalités ou aux questions relatives aux données et à la mesure des inégalités. Les groupes de travail pourraient utiliser les nouvelles technologies pour interagir, se consulter et diffuser leurs travaux. L'IPI tirerait parti des progrès considérables réalisés récemment dans la recherche sur les inégalités, avec le soutien d'institutions du monde entier qui se consacrent à l'étude de ce sujet.

L'idée du panel s'inspire en partie du succès du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), au sein duquel plusieurs milliers de scientifiques ont volontairement consacré leur temps et leurs efforts à synthétiser et coordonner la recherche, fournissant des évaluations précises et opportunes de l'état des connaissances dans ce domaine crucial.

Tout comme le changement climatique, les inégalités croissantes et incontrôlées représentent également une menace majeure pour la communauté mondiale. Il est impératif que nous ayons une meilleure connaissance de leur évolution et de la manière dont les changements politiques proposés pourraient les atténuer ou les aggraver.

Dans la pièce jointe, nous décrivons plus en détail certaines suggestions concernant l'organisation et la gouvernance de l'IPI. Nous soulignons qu'il ne s'agit que de suggestions, destinées à guider le gouvernement sud-africain alors qu'il entame des consultations avec d'autres parties sur la création de ce qui pourrait s'avérer être une institution historique.

6. POLITIQUES VISANT À LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

Au sein des pays, il existe une marge de manœuvre considérable pour élaborer des stratégies visant à modifier les modes de répartition et de redistribution du revenu national par le biais de politiques fiscales et budgétaires, afin d'atténuer les inégalités (dans toutes leurs dimensions) générées par les forces du marché. Les politiques varieront évidemment en fonction du contexte national et régional, mais elles doivent s'attaquer aux facteurs d'inégalité évoqués au chapitre 4.

Nous soulignons l'importance des changements réglementaires, tels que les politiques visant à limiter le pouvoir excessif des entreprises, la législation sur le salaire minimum, la réglementation des investissements et des activités économiques afin de protéger l'environnement, etc. Nous reconnaissons également le rôle crucial joué par les services publics pour garantir l'accès universel à des biens et services essentiels de bonne qualité (par exemple, l'alimentation, le logement, la santé, l'éducation et la sécurité sociale) tout au long de la vie des personnes. En raison des inégalités multidimensionnelles qui se recoupent, ces services doivent garantir l'accès à ceux qui sont généralement exclus ou marginalisés. Dans le même ordre d'idées, les politiques doivent lutter contre la discrimination sociale.

Les investissements publics sont essentiels pour atteindre les objectifs sociaux et de développement, et pour garantir une transition énergétique équitable. Il est également crucial que les pays se concentrent davantage sur la création d'emplois décents avec des salaires et des protections équitables, et s'efforcent de réglementer les marchés du travail afin de garantir les droits des travailleurs.

Des stratégies de protection sociale solides qui garantissent à tous l'accès aux biens et services essentiels sont nécessaires, car les marchés sont volatils et incapables de fournir une assurance adéquate et abordable contre les multiples risques auxquels les individus sont confrontés, dans le contexte des changements structurels importants auxquels sont confrontées les économies.

Bien sûr, l'augmentation des dépenses publiques nécessite également une augmentation des recettes.

Étant donné que dans de nombreux pays, les plus riches paient un taux d'imposition inférieur à celui des autres, il faut passer d'une fiscalité indirecte régressive (telle que la TVA) à une fiscalité plus directe des personnes fortunées et des grandes entreprises. L'impôt sur le revenu doit être plus progressif.

En raison des inégalités multidimensionnelles qui se recoupent, ces services doivent garantir l'accès à ceux qui sont généralement exclus ou marginalisés. Dans le même ordre d'idées, les politiques doivent lutter contre la discrimination sociale.

Dans ce contexte, nous soulignons l'idée fausse selon laquelle le secteur privé serait plus efficace que le secteur public. Cela va à l'encontre des preuves qui montrent que les services publics sont, dans de nombreux cas et contextes, à la fois nécessaires et supérieurs.

International

Dans pratiquement tous les domaines, il est nécessaire de repenser les effets des accords internationaux, en accordant davantage d'attention aux effets distributifs, tant au sein des pays qu'entre eux.

En particulier, le G20 devrait se demander dans quelle mesure les dispositions d'un accord traitent d'une externalité, contribuent à résoudre un problème de coordination mondiale d'intérêt mutuel ou favorisent la fourniture d'un bien mondial, par rapport à la mesure dans laquelle ses dispositions spécifiques sont conçues pour améliorer le bien-être (ou les revenus) de certains acteurs puissants (qu'il s'agisse de pays ou d'entreprises) sur la scène mondiale.

Un accord entre les pays visant à instaurer un impôt minimum sur les sociétés contribuerait, par exemple, à empêcher la course destructrice à la baisse en matière d'imposition des sociétés. Les accords d'investissement qui empêchent les pays d'imposer de nouvelles réglementations ou taxes sont plus problématiques. Un pays qui prend des mesures réglementaires ou fiscales excessives en paiera lui-même le prix, en termes d'incapacité à attirer les investisseurs, alors que certaines réglementations et mesures fiscales sont nécessaires et souhaitables pour le bien-être de ses habitants.

Voici quelques domaines dans lesquels nous estimons que des réformes des systèmes existants sont nécessaires et urgentes (le rapport complet comprend un éventail plus large de mesures possibles). Nous divisons notre discussion en deux parties : les réformes des règles et des institutions qui régissent l'économie, et les politiques qui affectent les ressources et les capacités des individus et des pays.

Réformer les règles et les institutions qui régissent l'économie, en accordant une attention particulière aux règles et institutions mondiales :

- Réécrire les règles relatives à la propriété intellectuelle, notamment en incluant des dérogations en cas de pandémie et des licences obligatoires/dérogations pour les technologies liées au changement climatique.
- Réécrire les règles du commerce international afin de garantir un partage plus équitable des bénéfices tirés du commerce, en particulier en éliminant les aspects qui empêchent les pays en développement de progresser dans la chaîne de valeur ajoutée et les maintiennent dans la production de matières premières.
- Coordonner au niveau mondial les politiques visant à renforcer la concurrence, à limiter la concentration des entreprises (y compris en démantelant les monopoles) et à restreindre les pratiques anticoncurrentielles, en particulier dans le domaine numérique.
- Repenser les accords d'investissement et les accords fiscaux bilatéraux, qui sont de plus en plus utilisés par les acteurs privés pour limiter la fiscalité et la réglementation. Cela impliquerait notamment de s'éloigner des mécanismes actuels de règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE), qui ne sont pas conformes aux normes judiciaires modernes, lesquelles prévoient des règles strictes en matière de transparence et de conflits d'intérêts. Ces règles sont généralement absentes des RDIE.
- Réformer la gouvernance des institutions financières internationales (IFI) afin de mieux refléter l'économie mondiale contemporaine, par exemple en matière de droits de vote et de veto.
- Augmenter chaque année l'outil de liquidité du FMI, les droits de tirage spéciaux (DTS), parallèlement à la croissance du PIB mondial, et les distribuer idéalement en fonction des besoins (déterminés selon des critères clairs), plutôt que selon les « quotes-parts » actuelles du FMI. Les conditions éventuelles devraient être axées sur la fourniture de biens publics mondiaux, tels que l'atténuation du changement climatique.
- Repenser certains aspects des cadres macroéconomiques et structurels utilisés par les IFI, notamment le recours à des politiques d'austérité plutôt qu'à des politiques favorisant la croissance pour répondre aux déficits budgétaires, et les présomptions en faveur de la fourniture privée plutôt que publique de services essentiels. De même, des contrôles des capitaux bien conçus peuvent constituer un instrument important pour réduire l'instabilité macroéconomique, dont les conséquences sont particulièrement lourdes pour les populations pauvres.

Développer les ressources et les capacités des pays en développement et de tous leurs citoyens. Avec la diminution de l'aide au développement, les pays touchés devront compter davantage sur leurs propres ressources. Ce qui importe, c'est le solde des flux entrants et sortants du pays. Les réformes en matière de propriété intellectuelle et de concurrence pourraient entraîner une diminution des flux sortants, tandis que des politiques commerciales plus équitables pourraient entraîner une augmentation des flux entrants. Vous trouverez ci-dessous une liste d'autres réformes essentielles, notamment dans l'architecture internationale, susceptibles de réduire les inégalités.

- Réformer le système fiscal international afin de permettre une imposition équitable et efficace des multinationales et des personnes très riches. Dans ce dernier cas, il faudrait créer un registre mondial des actifs afin d'identifier et de suivre la richesse ; cela pourrait impliquer un impôt minimum mondial sur les personnes ultra-riches. Dans le premier cas, il faudrait au minimum un impôt minimum mondial sur les sociétés à un taux plus élevé, sans les exceptions prévues dans l'initiative actuelle de l'OCDE.
- Restructuration de la dette et soutien à la liquidité pour les nombreux pays en développement et marchés émergents surendettés, dont les dépenses considérables pour le service de la dette compromettent leur développement futur. L'architecture financière mondiale doit être réformée afin de réduire le risque d'une nouvelle crise de la dette et du développement à l'avenir, et de permettre une restructuration de la dette plus rapide et plus équitable que dans le cadre des accords actuels.
- Coopérer au niveau international pour contrôler les importants flux financiers illicites qui privent les pays en développement des ressources dont ils ont besoin.
- Veiller à ce que tous les pays disposent des financements nécessaires (par exemple, grâce à de nouvelles émissions de DTS) pour faire face aux pertes et aux dommages causés par les chocs climatiques, mieux s'adapter et réduire davantage les émissions de gaz à effet de serre, afin d'éviter une augmentation des inégalités liée au climat.
- Renforcer les capacités de production de produits médicaux et climatiques essentiels, notamment par le transfert de technologies.
- Améliorer l'accès à une alimentation à des prix stables, par exemple en aidant à la création de réserves nationales et régionales de céréales et d'autres denrées alimentaires, en limitant la spéculation et en investissant davantage dans la production locale et régionale dans les régions qui dépendent excessivement des importations alimentaires.
- Améliorer l'accès au numérique pour tous.

L'extrême inégalité est un choix. Elle n'est pas inévitable et peut être inversée par une volonté politique. Une coordination mondiale peut grandement faciliter ce processus, et à cet égard, le G20 joue un rôle crucial. Pour aborder les inégalités dans toutes leurs dimensions de manière efficace et efficiente, il est nécessaire de disposer de connaissances fondamentales plus approfondies que celles dont nous disposons actuellement. La proposition clé de ce rapport — la création d'un Panel international sur les inégalités — permettrait d'améliorer notre compréhension des inégalités sous toutes leurs formes, en évaluant leur ampleur et leurs tendances, leurs moteurs et leurs conséquences, ainsi que les effets des transformations structurelles en cours et des politiques mises en œuvre. Ce panel constituerait un héritage permanent de la présidence sud-africaine du G20, en contribuant à la lutte mondiale contre l'un des fléaux majeurs de notre époque — et en rapprochant le monde de notre idéal de prospérité commune partagée à l'échelle mondiale. desigualdade relacionados ao clima.

- Expandir a capacidade de produção de produtos médicos e relacionados ao clima considerados essenciais, em parte por meio da transferência de tecnologia.
- Melhorar o acesso a alimentos a preços estáveis, por exemplo, auxiliando na criação de reservas nacionais e regionais de grãos e outros alimentos, coibindo a especulação e investindo mais na produção local e regional em locais que dependem excessivamente da importação de alimentos.
- Melhorar o acesso digital para todos.

A desigualdade extrema é uma escolha. Não é inevitável e pode ser revertida com vontade política. Isso pode ser grandemente facilitado pela coordenação global e, nesse sentido, o G20 tem um papel fundamental. Abordar a desigualdade em todas as suas dimensões da maneira mais eficiente e eficaz requer um conhecimento fundamental sobre a desigualdade maior do que o que temos atualmente. A principal proposta deste relatório, a criação de um Painel Internacional sobre Desigualdade, aumentaria nossa compreensão da desigualdade em todas as suas dimensões, avaliando magnitudes e tendências, seus fatores determinantes e suas consequências, e os impactos das mudanças estruturais em curso, assim como as políticas. Seria um legado permanente da Presidência sul-africana do G20, ajudando o mundo a enfrentar um dos maiores flagelos de nosso tempo — levando o mundo em direção ao nosso ideal de prosperidade comum compartilhada globalmente.